



Refus de stage mais conventions signées

Par **BARBAT**, le **28/01/2010** à **21:50**

Bonjour,

je m'appelle Allison BARBAT, je suis actuellement en 2ème année de BTS Analyses Biomédicales, et le lundi 25 janvier 2010 je devais commencer mon stage dans le laboratoire de microbiologie à l'hôpital Beaujon.

Or, je ne suis pas en stage car la chef de service a refusé de me prendre parce qu'elle n'était pas au courant.

Malgré tout cela, les conventions sont signées par l'hôpital et je dois chercher un nouveau stage.

C'est pour cela que je fais appel à vous car je me pose cette question: a-t-elle le droit de me refuser alors que les conventions sont signées et attestent que c'est dans son laboratoire que je dois réaliser mon stage?

Merci de me répondre rapidement.

Cordialement

Allison BARBAT